



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tribunaux

Question écrite n° 75566

Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur l'affichage de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen dans les salles d'audience des tribunaux français. Il n'existe actuellement pas d'obligation d'affichage de ce texte fondateur de notre pacte républicain dans les salles d'audience des tribunaux français. Alors qu'il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer les valeurs républicaines de notre pays à l'ensemble de nos administrés, il voudrait savoir s'il serait possible de remédier à ce manque.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75566

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1640

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)